

**Programme – École d'été DIH 2018**

*Les pauses dîner sont tous les jours de midi à 13h30, sauf si autrement indiqué*

<b>JOUR</b>	<b>SESSION</b>	<b>DESCRIPTION</b>
<b>Dimanche</b> <b>27 mai 2018</b>	<b>Enregistrement des participants</b>	<p><b>Salle : 3<sup>e</sup> étage Pavillon Fauteux (57 Louis-Pasteur, uOttawa)</b> <b>Heure : 13 h – 13 h 30</b></p> <p><i>Vous êtes tenus de vous enregistrer afin de confirmer votre présence à la semaine de cours. Si vous ne pouvez être présent à la première séance d'enregistrement, vous devrez pour inscrire le lundi à 8h15.</i></p>
	<b>Session de l'après-midi</b>  Revue sur les notions de base en droit international public.	<p><b>Professeur : Nelson Arturo Ovalle Diaz (Université d'Ottawa)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 13 h 30 – 16 h</b></p> <p><i>Session obligatoire pour tous les participants.</i></p>
<b>Lundi</b> <b>28 mai 2018</b>	<b>Début officiel de la semaine de cours</b>	<p><b>Séance d'enregistrement</b> <b>Salle : 3<sup>e</sup> étage Pavillon Fauteux (57 Louis-Pasteur, uOttawa)</b> <b>Heure : 8 h 15 – 8 h 45</b></p> <p><b>Cérémonie d'accueil :</b> <i>Mot de bienvenue et directives pour la semaine de cours</i> <b>Salle : FTX 302</b> <b>Heure : 8h45-9h00</b></p>
	<b>Session du matin</b>  Exercice interactif sur la qualification des conflits et de leurs conséquences.	<p><b>Professeure : Julia Grignon (Université Laval)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 9 h – 12 h</b> <b>Pause-café 30 mins : 10 h 30, Salle FTX 315</b></p> <p><i>Cette session examinera le développement philosophique et historique du droit international humanitaire ainsi que ses principaux objectifs, notamment d'épargner ceux qui ne participent pas aux hostilités ainsi que limiter la violence pour atteindre les objectifs des conflits. Cette session examinera en outre la relation entre le jus ad bellum et le jus in bello, ainsi que les principales sources du droit international humanitaire et quand, où et à qui elles s'appliquent.</i></p>
	<b>Session de l'après-midi</b>  Introduction au droit international humanitaire.	<p><b>Professeur : Marco Sassoli (University of Geneva)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 13 h 30 – 16 h 30</b> <b>Pause-café 30 mins : 15 h, Salle FTX 315</b></p> <p><i>Les participants travailleront en groupes pour analyser des cas de conflits armés récents et discuteront des questions juridiques associées. L'objectif est de comprendre la difficulté et l'importance de la qualification d'une situation de conflit armé; de conflits armés internationaux ou non internationaux, ainsi que les implications de ces qualifications pour la protection juridique des personnes touchées par les conflits armés.</i></p>

<b>Mardi</b> <b>29 mai 2018</b>	<b>Session du matin</b>  La protection des civils, y compris la protection des femmes et des enfants.	<b>Professeure : Sophie Rondeau (Croix-Rouge Canadienne)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 9 h – 12 h</b> <b>Pause-café 30 mins : 10 h 30, Salle FTX 315</b>  <i>Cette session examinera la protection accordée aux civils en vertu du droit international humanitaire. Cela comprendra une présentation des règles qui protègent les civils contre les effets des hostilités et les règles qui protègent les civils qui tombent dans les mains de l'ennemi. Les participants examineront et discuteront des dispositions particulières du droit international humanitaire qui visent à protéger les femmes et les enfants.</i>
	<b>Session de l'après-midi</b>  Statut du combattant et la protection des prisonniers de guerre.	<b>Professeure : Sabrina Henry (ICRC, Croix-Rouge Canadienne)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 13 h 30 – 16 h 30</b> <b>Pause-café 30 mins : 15 h, Salle FTX 315</b>  <i>Cette session est destinée à étudier la notion de combattant dans un conflit armé international, ainsi que la notion de « participation directe aux hostilités » en droit international humanitaire et les protections accordées pour les détenus en vertu de ce statut. En outre, on examinera quelles sont les protections garanties aux prisonniers de guerre ainsi que la question du terrorisme et son potentiel de catégorisation en vertu du DIH.</i>

<b>Mercredi</b> <b>30 mai 2018</b>	<b>Session du matin</b>  Les moyens et méthodes de guerre; Conduite des hostilités.	<b>Professeur : Major Benoit McMahon (Forces Armées Canadiennes)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 9 h – 12 h</b> <b>Pause-café 30 mins : 10 h 30, Salle FTX 315</b>  <i>Cette session explorera les moyens et méthodes de guerre qui sont autorisées et interdites par le DIH et en particulier par le « droit de La Haye » : Comment et pourquoi certaines tactiques et armes ont été interdites?</i>
	<b>Session du midi (en français)</b> Éthique	<b>Professeur : Alain Roussy (Faculté de droit, Université d'Ottawa)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 12 h 30 – 13 h 30</b>
	<b>Session de l'après-midi</b>  La responsabilité de commandement.	<b>Professeur : Major Benoit McMahon (Forces Armées Canadiennes)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 13 h 30 – 15 h 30</b> <b>Pause-café 30 mins : 15 h 30, Salle FTX 315</b>  <i>La session portera sur les responsabilités du commandement</i>
	<b>Session de l'après-midi (en anglais)</b> Éthique	<b>Professeur : Alain Roussy (Faculté de droit, Université d'Ottawa)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 16 h – 17 h</b>
	<b>Session de l'après-midi</b>	<b>Animateur principal : Jonathan Somer (Croix-Rouge Canadienne)</b> <b>Salle : FTX 302</b> <b>Heure : 17 h – 18 h</b>  <b>Révision du matériel et préparation pour l'exercice de simulation.</b>
<b>Jeudi</b> <b>31 mai 2018</b>	<b>Journée simulation</b>	<b>Animateur principal : Jonathan Somer (Croix-Rouge Canadienne)</b> <b>Salle : FTX 302, 351, ou autre (Vous serez informés la veille de la salle qui vous sera attribuée.)</b> <b>Heure : 8 h 30 – 18 h</b> <b>Les pauses seront indiquées dans un document séparé.</b> <b>Toutes les collations seront offertes par les organisateurs.</b>  <i>Grace à un scénario fictif, les étudiants participeront à divers exercices pratiques durant la journée. Des animateurs universitaires, de la Croix-Rouge canadienne et des forces armées canadiennes joueront des rôles spécifiques dans le cadre de la simulation.</i>

<b>Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018</b>	<b>Révision de la journée de simulation</b>	<b>Commentaires des participants et des animateurs sur l'exercice de simulation</b> <b>Salle : FTX 302</b> <b>Heure : 9 h – 10 h</b> <b>Pause-café 30 mins : 10 h, Salle FTX 315</b>  <i>Les animateurs et les étudiants discuteront sur les leçons à tirer et les défis présentés par la simulation et donneront de la rétroaction pour renforcer les objectifs pédagogiques des exercices.</i>
	<b>Session du matin:</b>  Droit pénal international.	<b>Professeur : Ion Stancu / Sid Rashid – à confirmer (Justice Canada)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 10h30-12h00</b>  <i>Introduction au droit pénal international. Cette session abordera les développements historiques après la Deuxième Guerre mondiale et les procès de Nuremberg et de Tokyo, l'expérience des tribunaux ad hoc comme le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda, pour arriver au Statut de Rome et la Cour pénale internationale.</i>
	<b>Dîner</b>  Sujet d'actualité	<b>Professeur : Allan Rock, Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa</b> <b>Salle : FTX 302</b> <b>Heure : 12 h – 13 h 30</b> <i>Un déjeuner léger sera servi.</i>
	<b>Session de l'après-midi</b>  Droit pénal international.	<b>Professeur : Ion Stancu / Sid Rashid – à confirmer (Justice Canada)</b> <b>Salle : FTX 351</b> <b>Heure : 13 h 30 – 15 h 30</b> <b>Pause-café 30 mins : 15 h 30 – 16 h, salle FTX 315</b>  <i>Continuation de la session précédente. Trois types de crime seront analysés : les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et le génocide.</i>
	<b>Cérémonie de clôture et session d'information sur l'examen final.</b>	<b>Jonathan Somer (Croix-Rouge Canadienne) &amp; John Packer (Université d'Ottawa)</b> <b>Salle : FTX 302</b> <b>Heure : 16 h – 17 h 15</b>  <i>Cérémonie de clôture et remise des certificats. Séance d'information sur l'examen final seulement pour les étudiants par crédit (30 min max.).</i>